

BUREAU
Passage
Lemonnier.
12.

LE RASOIR

BUREAU
Passage
Lemonnier
12



A propos de la dernière séance du Conseil communal,
Ziane fatigué d'étudier la question des alignements, charme ses loisirs en rôtissant au pétrole des poulets Albanais

Rédacteur en chef :
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Fortifié ! Consolidé !!!

On connaît le joli truc imaginé par MM. les doctrinaires de notre association libérale, pour empêcher les vrais libéraux d'émettre leur opinion sur le fameux article 4 de la loi scolaire.

Craignant avec raison les conséquences d'un vote qui les aurait mis dans la dure nécessité de rompre quelque jour avec les *bons curés*, les vendeurs de chapelets et les pieux communiant de Saint-Jacques s'étaient associés aux heureux époux des dames patronesses des *Fancy-fair* catholiques, pour proposer un ordre du jour jésuitique qui mettait l'assemblée dans l'impossibilité absolue de se prononcer sur la question qui lui était soumise.

Cette noble et chevaleresque attitude des réfréneurs honoraires d'arrogance sacerdotale démontre assez l'inquiétude qui les assiégeait, et pour tout esprit sincère et impartial, c'est la peur, la peur seule qui a fait éclore l'amendement apostolique développé, avec tant d'onction, par le filandieux M. de Rossius.

Or, cette peur est la condamnation de l'article 4; elle prouve surabondamment que dans la pensée même des meneurs doctrinaires, la proposition des *vingt* avait grande chance d'être adoptée.

Eh ! bien, voici la phrase stupéfiante, abracadabrante, archi-épastrouillante, etc., etc., etc., par laquelle le *Journal de Liège* (119^{me} année) termine le compte-rendu de la mémorable séance du 19 Novembre :

« Constatons comme conclusion (c'est Charles-Auguste qui parle) que l'article 4 est sorti fortifié, consolidé de la campagne entreprise pour l'abolir. »

Vrai, c'est à en avoir 36 ruptures d'anévrisme ou à tomber là d'apoplexie foudroyante !

Ainsi, un malheureux quelconque a la jambe ravagée par la gangrène; le chirurgien d'accord avec l'apothicaire du coin, propose à la famille l'amputation immédiate. Mais au moment décisif, les parents du patient s'opposent à l'opération et le chirurgien se retire en maugréant.

La situation de la jambe malade restera naturellement mauvaise; elle va même empirer, et ceux qui ont empêché l'amputation vont s'écrier en dansant une polka d'Offenbach :

« Constatons que la jambe de notre blessé est sortie fortifiée, consolidée de la campagne entreprise pour la couper. »

Mais les malheureux qui tiendraient un tel langage dans une circonstance semblable seraient immédiatement conduits chez Abry avec tous les égards dus à leur situation mentale et la justice informerait ! Cela n'est pas douteux !

Que dire dès lors de l'éluébation de Charles-Auguste, et ne serait-ce pas rendre un réel service à un frère en

Jésus-Christ que de signaler charitablement son cas à la bienveillante attention de MM. les médecins aliénistes !
RACAGNAC.

A propos de Vaughan.

Il faut bien parler de cette affaire puisqu'il n'y a plus qu'elle qui passionne aujourd'hui l'opinion publique.

Les débats avancent au milieu de l'émotion générale : le palais de justice de Bruxelles est assiégé par la foule des curieux avides de pénétrer la trame de cette tragédie sans précédent, par le mobile, les apprêts et le théâtre où elle s'est déroulée.

Nous avons parlé du mobile : voilà tout ce que le travail du Parquet si remarquable, cette fois — n'a pu encore mettre en lumière — et c'est cependant ce qu'il est essentiel de connaître, surtout et avant tout.

Armand Peltzer, on se le demande, a-t-il été l'amant de la femme de la victime ? Si oui, on peut s'expliquer le mobile qui aurait fait agir l'assassin — sous l'empire d'une irrésistible passion, il avait armé le bras de son frère pour tuer l'homme qui faisait obstacle au complet assouvissement de ses désirs.

Cependant il est phénoménalement rare que l'amant se débarrasse du mari, quand celui-ci ne montre pas les dents.

Et Bernays était presque un mari débonnaire, qui se plaignait à peine un jour, sans y donner suite, et sans qu'on ait jamais pu savoir s'il croyait aux bruits qui couraient sur sa tête.

Puis le fait de ce débarras marital a été prévu par la loi : la femme adultère ne pourra se remarier avec son complice.

Le divorce eut donc été prononcé que le mal restait sans remède. Le crime de Peltzer, en le supposant basé sur un tel mobile, est donc un acte de folie, qui ne peut partir que d'un tempérament exalté, passionné, dépourvu de toute notion des idées généralement reçues, qui sont comme les dignes de nos mœurs.

Le mobile des crimes est une chose intéressante à observer : en première ligne, se place le vol. C'est par milliers qu'on compte, depuis un siècle seulement, les victimes tombées sous le fer des voleurs que rien n'arrête.

La vengeance, l'amour et la jalousie sont les sentiments qui portent ensuite l'homme à tuer son semblable : le rejet d'une pétition, le refus de mariage, la révocation d'un emploi, l'infidélité d'une maîtresse furent les causes de nombreux assassinats.

Il y a aussi la catégorie des assassins politiques et des assassins religieux : Guillaume d'Orange, Henri III, Henri IV, les présidents Lincoln et Garfield sont des victimes de la première catégorie; Marie Guérin violée et jetée

dans l'Isère par le curé Mingrot, Fanny Besson rendue mère et assassinée dans le presbytère par le curé Delecolonge, Cécile Combettes violée et découpée vive à quinze ans par le frère Léotade, sont de la seconde catégorie.

Les assassins libidineux, ceux que la passion des sens aveugle jusqu'à tuer pour la satisfaire, sont heureusement moins nombreux.

Il y a aussi des assassins monomanes — ceux qui tuent pour tuer — n'importe qui, sans raison, comme il y en a qui sont pris de la passion du vol.

Enfin, il y a eu quelques assassinats mystérieux sur lesquels on n'est pas encore d'accord : Paul-Louis Courier, Fuadés et M. Poinso ont été tués sans qu'on sache par qui et pourquoi.

**

Dernièrement a paru une statistique des moyens mis en œuvre pour l'accomplissement des crimes : le fer joue le premier rôle dans ces drames; c'est presque toujours sous le poignard ou le couteau que la victime tombe. Les armes à feu n'entrent en scène que dans une proportion dix fois moindre, et c'est à peine si l'on compte un empoisonnement sur quinze crimes. La noyade était souvent employée jadis, et maintenant le crime qui se propage le plus c'est l'infanticide.

Peut être cela tient-il aux dispositions de nos lois qui frappent d'une déchéance inexplicable et inexorable les malheureux qui naissent en dehors du mariage.

En tous cas, on ne peut imputer le fait à la dissolution des mœurs du jour, comme se plaisent à le dire les organes de l'ordre moral. Proportion gardée du nombre des naissances, les enfants illégitimes n'atteignent pas un chiffre plus élevé aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans, et c'est dans les centres et les pays les plus inféodés aux doctrines de Rome que se trouvent le plus de bâtards : toute l'Espagne et Rome même, la ville des papes, sont dans ce cas.

**

Il serait aussi d'un haut intérêt de jeter un coup-d'œil rapide sur les moyens auxquels les législateurs ont eu recours pour la répression des crimes : jadis on voulait que toute peine fut exemplaire, c'est-à-dire publique. Toutes les exécutions, et Dieu sait s'il y en avait — se faisaient devant le peuple assemblé. L'exemple ne produisit aucun fruit ! les forfaits se multipliaient en même temps que les chatiments.

Le grand argument invoqué en faveur de la peine de mort est tombé devant l'évidence des faits. Deux assassins au bagne de Toulon, ont confessé qu'ils avaient assisté à plusieurs exécutions capitales et que la guillotine « ne leur faisait pas peur ». D'autres, après un an ou deux de bagne, ont imploré la grâce d'être exécutés.

Selon beaucoup des criminalistes :

le régime, le travail et les privations du bagne constituent une longue agonie.

La statistique des décès de ces établissements confirme cette assertion.

Le principe dominant aujourd'hui en matière pénale est qu'il faut non seulement venger la société outragée par l'individu, mais infliger à celui-ci une peine propre à l'amender. L'idée est plus élevée, et produira certainement des résultats. Depuis dix ans, la criminalité diminue : et là où elle résiste le plus, c'est dans les populations peu instruites. Le véritable remède donc, celui qui prévient les crimes, c'est d'éclairer les masses : puissant argument pour ceux qui soutiennent la thèse de l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire.

On y viendra fatalement, à moins de nier que le perfectionnement continu ne soit la loi de l'existence de la société moderne.
J. B.

En Zig-Zag

Au Conseil communal — Une petite discussion aigre-douce a surgi à la dernière séance du Conseil communal entre M. le conseiller Poulet (Alban), et M. l'échevin Ziane (Emile), à propos du nouveau système d'éclairage, inauguré récemment à l'école industrielle.

Quelques gros mots ont été échangés. Cela n'étonnera, je crois, personne. Une prise de bec était en effet tout à fait de circonstance dans une discussion ayant trait à des becs de gaz ou de pétrole.

**

Une mesure intelligente. — L'Administration communale a eu une inspiration heureuse en vue d'empêcher les inondations dans le quartier du Centre.

Elle avait fait placer un agent de police au coin de chacune des rues *Chérayoie*, du *Champion*, des *Rewes*, de l'*Agneau* et *Nagelmackers*.

En voyant les casques de nos *policemens*, les eaux naturellement s'enfuyaient épouvantées et le quartier du Centre a été préservé.

Un vrai trait de génie, quoi ?

**

Échos de la Chambre. — La session législative est à peine commencée et voici que nos *honorables* retombent déjà dans leurs accès de *delirium barretiorum*.

La Chambre n'a pu tenir séance mercredi dernier, la majeure partie de ses membres ayant trouvé plus agréable sans doute d'assister aux débats de l'affaire Peltzer, que d'aller s'endormir sur les gradins augustes du palais de la Nation.

Nous croyons inutile de rappeler que nos estimables députés n'en touchent pas moins, avec une régularité exemplaire, l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution. »

**

Les profondeurs de la science. — M. le docteur *Lefebvre*, professeur à l'Université catholique de Louvain, vient de faire à l'Académie de médecine une communication des plus importantes.

Le pieux savant y a révélé que « jusqu'aujourd'hui le choléra, pour passer de l'Indoustan en Europe, n'a suivi que deux routes, toujours les mêmes, la route de terre et la route de mer. »

Est-ce que par hasard il y aurait d'autres voies de communication que la route de terre et la route de mer ?

Ah ! c'est juste, il y a le télégraphe électrique et la poste aux lettres et le choléra n'a eu que l'embarras du choix !

La science est tout de même une bien belle chose !

* *

Talent de circonstance. — Les débats de l'affaire Peltzer inspirent aux journaux sérieux des racontars magnifiques.

L'Étoile Belge, entr'autres, apprend à ses lecteurs que M^e Lejeune, l'un des défenseurs, est de première force sur..... le violon.

Sapristi ! voilà un petit talent de société qui sera d'un grand secours aux accusés, car il est hors de doute que le jury ne résisterait pas à un concerto de violon exécuté en guise de plaidoirie !

* *

Cercle St-Hubert. — Nous avons sous les yeux le règlement imprimé du Cercle St-Hubert.

L'article 8 de ce pieux factum est ainsi conçu :

« Les séances du conseil d'administration sont ouvertes et fermées par la prière : un Pater, un Ave et l'invocation : St-Hubert, priez pour nous. »

Et ces bonnes balles de calotins appellent cela un Cercle d'agrément !

* *

A l'Association libérale. — On a beaucoup admiré à la dernière séance du club doctrinaire, la remarquable habileté avec laquelle M. de Rossius-Orban remplissait l'emploi de souffleur, pendant l'emouvant (!!!) incident du brave instituteur de campagne. M. de Rossius ne serait certes pas déplacé dans le trou du souffleur de n'importe quel Théâtre.

Nous nous faisons un devoir de lui adresser ici nos plus chaleureuses félicitations. Cependant nous nous permettons de lui faire remarquer que son intervention dans l'incident en question était tout-à-fait insolite. L'illustre et vaillant champion de l'article 4 ne faisait pas encore partie en ce moment du comité et il n'avait dès lors aucune qualité pour s'asseoir derrière la tribune.

Mais voilà, quand on s'appelle de Rossius-Orban, on peut bien prendre quelques licences !..

* *

Suite au précédent. — Le même incident a eu pour effet de faire éclorre une pathétique interruption de M. de Sélys Longchamps. Electrisé par l'incomparable éloquence de M. Catoul, l'honorable président du sénat s'est écrié, les larmes aux yeux : « Voilà la vérité ! Je le dis au nom des campagnes. »

Il est certain que M. de Sélys était bien l'homme de la situation pour parler au nom des campagnes, car, entre nous, il a l'air d'un fameux campagnard !

* *

Écho des Théâtres. — Un bien bon programme qui nous vient de Charleroi :

THÉÂTRE DE CHARLEROI
Bureau à 6 1/2 h. Rideau à 7 1/2 h.
AUJOURD'HUI 24 NOVEMBRE
Première représentation de
LÉONARD
ou les Egouttiers de Paris
Grand drame en 7 tableaux par
Edouard Brissebarre et Eugène Nus
(Suit la distribution.)

La Corde sensible
Vaudeville en acte,
joué par M. Gilbert et M^{me} Armand.

Vu l'importance de cette (sic) ouvrage, on commencera à l'heure précise.

A grand Orchestre.

L'importance d'un vaudeville en un acte à grand orchestre doit en effet être très considérable et l'on comprend très bien la nécessité de commencer à l'heure précise.
BRICOLEUR.

Particuliers et Particules.

Les particuliers de contrebande sont dans la peine et la désolation !

Ces braves gens qui, depuis un temps immémorial, s'octroyaient paisiblement le droit de faire précéder leur nom glorieux d'un *de* aussi minuscule que leur modestie, doivent en faire leur deuil.

Une circulaire récente de M. le ministre de la justice les met dans la cruelle nécessité d'opter entre la *particule* « qui faisait tout leur bonheur » et les bancs moelleux de la police correctionnelle.

Comme cette dernière perspective ne sourit généralement à personne, leur résolution ne saurait être douteuse : nous verrons bientôt quantité de nobles *in partibus* se résigner à porter désormais le nom d'un *petit* bourgeois tout comme un épicier ou un architecte.

Et remarquez la plaisanterie ! C'est précisément au moment où ils doivent renoncer à leur *particule* que ces grands citoyens vont devenir de simples *particuliers*.

Il y a comme cela de ces bizarreries épatantes !

Quant à nous, il ne nous reste qu'à nous apitoyer sur le malheureux sort de tous ces ci-devant nobles (!) et à leur souhaiter la force et le courage nécessaires pour supporter dignement leur cruelle infortune.

Que l'absence de la *particule* qui faisait d'eux autre chose qu'un *particulier* leur soit donc légère !

ZUTALORS.

Bibliographie

« Un ami de la raison » vient de faire publier une brochure intitulée « A Bas le charlatanisme. »

L'auteur y démontre clairement que toutes les religions confessionnelles sont des moyens inventés par les hommes pour conduire les ignorants.

Il constate que les prêtres en abusent pour se créer des moyens d'existence faciles et des privilèges exorbitants.

Il préconise, en manière de conclusion, une réforme complète du système d'éducation en usage dans notre pays.

En résumé, livre très intéressant, que les amis du progrès liront avec plaisir.

Un écrivain d'Arlon nous adresse la pièce suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

La Marseillaise Belge,

dédiée aux membres des Commissions de l'enquête scolaire.

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la Sacristie
L'étendard *papal* est levé. (bis.)
Entendez-vous dans nos campagnes
Mugir ces féroces *prélats* ;
Ils viennent jusque dans vos bras
Enlever vos fils, vos compagnes.
Au vote, citoyens ! Formez vos rangs épais !
Marchons !... (bis) d'un *clan* impur, *soula-*
[geons nos budgets.

Serions-nous de vils esclaves
Asservis à ces tonsurés,
Qui posent d'ignobles entraves
A la loi qu'il faut respecter ! (bis.)
Pour nous Belges, ah ! quel outrage,
Quel transport il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage
Au vote, citoyens ! etc.

Voyez la cohorte barbare
Mordre la main qui la nourrit !
Opprimer l'homme qui veut croire
Et de l'Eglise le bannir ! (bis.)
Eh ! grand Dieu ! que c'est dérisoire ;
De ne pas penser par autrui,
L'intolérance le réduit
Au séjour du Sombre Tartare,
Au vote, etc.

Sombrez, tyrans, valets perfides,
Durs ultramontains en surpris !
Sombrez, vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix. (bis.)
L'aveugle fureur de combattre
Les écoles des libéraux
Fait surgir des soldats nouveaux
Contre vous tout prêts à se battre.
Au vote, etc.

Amour sacré de la Patrie
Donne l'élan à tous les cœurs,
Et de la cléricalerie
Nous serons les dignes vainqueurs. (bis.)
Liberté, source de victoire,
Combats avec tes défenseurs,
Que tes ennemis détracteurs
Voient ton triomphe et notre gloire,
Au vote, etc.

L'enquête scolaire à Bouillon.

La déposition suivante d'un instituteur avec Dieu mérite certainement de passer à la postérité.

Aussi nous faisons-nous un devoir de la servir dans son intégrité à nos inoublables lecteurs.

Qu'on la savoure avec délices et qu'on prenne du vinaigre pour ne pas faiblir de rire :

« 33^e témoin : »
RIKALS, Jacques, 41 ans, instituteur privé à Pussemange, prête serment et déclare :

J'ai fait des études, cependant je n'ai pas appris ni la pédagogie, ni la méthodologie. Mais j'ai lu, sous ce rapport, un livre des frères de Carlsbourg, dont je ne me rappelle pas l'auteur, et qui se compose de huit ou dix chapitres. Je ne sais pas trop ce qu'il contient, parce que c'est une méthode difficile à retenir.

Je suis instituteur privé à Pussemange depuis 3 ans.

Avant d'être instituteur, j'étais dans une maison particulière, pour garder un jeune homme, qui était épileptique. Je suis resté là pendant une année. Avant cela j'ai été professeur dans une classe moyenne à Stavelot. J'ai appris le latin à Saint-Roch. Je ne le connais pas à fond, mais j'en sais encore quelque chose.

Je n'ai pas été employé de commerce à Liège comme on l'a dit, mais j'ai été zouave pontifical.

A mon école j'enseigne le français, l'arithmétique, la géographie. Je n'ai pas de cartes géographiques, parce que je sais ma géographie, et que je fais les cartes moi-même au tableau noir. Je me rétracte : j'ai une carte de la Belgique dans mon école.

J'ai 5 grands bancs et deux petits ; 4 cartes géographiques, notamment la carte de la Palestine où l'on sera jugé dans la vallée de Josaphat. Une de ces cartes a un mètre carré et demi de superficie, je veux dire, en détail : un mètre de long et 80 centimètres de large ; une deuxième a les mêmes dimensions. Les autres sont plus petites.

J'ai aussi une machine électrique ; il est vrai qu'elle m'est maintenant inutile. Mais je puis l'employer dans un an ou deux.

J'ai également une bouteille de Leyde ; je la montre à mes élèves, c'est un amusement comme un autre.

Si j'avais un instrument de musique, j'en apprendrais à jouer à mes élèves. Je connais un peu l'harmonium.

Cependant, je n'enseigne pas la physique à mes élèves.

Je n'ai pas de collections de poids et de mesures, mais j'ai une carte qui représente cela.

Ma salle doit cuber 90 mètres cubes, j'en ai fait le calcul.

Sur interpellation d'en donner chaque dimension :

Elle a 5 mètres de longueur,
5 mètres de largeur,
et 2 mètres de hauteur.

Sur observation que cela ne fait que 50 mètres cubes, il ajoute : Il y a 3 mètres de hauteur et pas deux.

Il continue :

Mon école n'a pas de lieu d'aisances. Quand mes élèves éprouvent quelque besoin, à la récréation, je leur dis d'aller chez eux ; c'est une récréation comme une autre.

Mon traitement est de 400 francs. A Stavelot, j'avais 600 francs de traitement. Ces 400 francs que je touche viennent, non de ce que je tiens l'école privée, mais je suis chanteur aussi, et je sonne les cloches. J'ai 120 francs

pour sonner les cloches ; je suis sonneur en chef ; il y a trois sonneurs, il se peut que le dernier touche 20 francs.

Mon traitement m'est payé par le curé et je loge chez le secrétaire communal.

Dans ma classe il y a un Christ, un Sacré-Cœur de Jésus et un Sacré-Cœur de Marie.

J'ai eu jusque 15 élèves, maintenant je n'ai plus que 10

Mon école est inspectée par l'inspecteur des écoles de Luxembourg.

Sur interpellation : je ne me rappelle pas son nom.

Après lecture, le témoin persiste et signe.

RIKALS.

C'est le cas ou jamais d'appliquer le cliché traditionnel :

« Tout commentaire serait superflu. »
ZUTALORS.

Théâtre du Pavillon de Flore

— Avez-vous entendu le *Petit Norbert* ?
— Non ! Eh bien ! allez voir ça, et vous ne vous repentirez pas d'avoir traversé les ponts.

Le *Petit Norbert*, dont nous donnons le portrait à notre 4^{me} page, est un chanteur microscopique interprétant les chansonnettes en vogue avec un réel talent.

Nous avons déjà dit que nous n'aimons guère ces exhibitions de petits prodiges, stylés, serinés, dont les gestes automatiques sortis des leçons de quelque exploitateur d'enfants, sont aussi pénibles que révoltants à voir. Avec le *Petit Norbert* ce n'est pas le cas, c'est une nature excessivement précocée chez qui l'esprit d'imitation, la gaité naturelle et communicative, sont choses innées. Point n'est besoin chez cette nature hâtive, de *serineurs*, il sent, il comprend, il discute même les œuvres légères qu'il exécute. C'est un réel prodige de précocité. Il est italien, du reste ! Au physique, c'est un bambin bien constitué ; poitrine bien développée, membres potelés et dodus, mais d'une taille trop exigüe pour son âge. Au moral, causeur charmant, d'une politesse exquise. Sa conversation, relevée d'une pointe de malice, voire même d'un tantinet d'esprit, interrompue parfois par une curiosité gamine, plait et séduit.

Nous avons pu en juger de visu et de auditu.

Il remporte chaque soir un immense succès.
EGO.

Théâtre Royal

Direction Edmond GIRAUD.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 1882
avec le concours de Mad. DELPARTO, 1^{re} chanteuse du théâtre de la Scala de Milan

La Favorite

Grand opéra en 5 actes de Donizetti.

On commencera par

Un Mari dans du Coton

On commencera par

Théâtre du Gymnase.

Direction Ed. GIRAUD.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 1882

Le Voyage de M. Perrichon

Comédie en 4 actes.

La supplice d'une Femme

Comédie en 3 actes.

Le Bonhomme jadis

Comédie en 1 acte.

Théâtre du Pavillon de Flore

DIRECTION IS. RUTH.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Succès sans précédent.

Le *petit Norbert*, le prodige du XIX siècle

La petite Marquise,

Comédie en 3 actes.

Grand intermède

par M^{lle} Brévannes, MM. Molivier, Vaunel

et le petit Norbert.

La part du feu

Comédie en 1 acte.

Ordre : 1^o La part du feu ; 2^o Grand Intermède ; 3^o La petite Marquise.

Bureau 6 h. Rideau 6 1/2 h.

DIMANCHE et LUNDI, 3 et 4 DÉCEMBRE

Le petit Norbert

1^{re} représentation de :

La Foi, l'Espérance et la Charité

Drame en 5 actes et 6 tableaux, par Rosier.

Grand Intermède

par M^{lle} Brévannes, MM. Molivier, Vaunel

et le petit Norbert.

Une fille terrible

Vaudeville en 1 acte.

Ordre : 1^o La Foi ; 2^o Grand Intermède ;

3^o Une fille terrible.

Liège. — Imp. et Lith. mécanique de J. Dazhelet.

ACTUALITÉS

LE PETIT NORBERT



La St Nicolas aux Vieillards par le Cercle d'Agrement
Exposition de quelques lots.



- (1) Un livre de messe et un chapelet (Don de M^r Ch^s Aug. Desoer). — (2) Une boîte d'escamotage (Don de M^r de Rossius-Orban). — (3) Les œuvres de Mirabeau (Don de M^r Lambert Flechet). — (4) Un pantin avec ficelles (Don de M^r Frère-Orban). — (5) Un Kakafouigna en caoutchouc (Don de M^r Warnant). — (6) Une boîte de soldats (Don de M^r le Général de Luoz Corswarem). — (7) Une cave à liqueurs (Don de MM. les professeurs du Conservatoire). — (8) Un sauvage mécanique (Don de M^r Collette-Boileau). — (9) Un diable dans une caisse (Don de M^r Verdin). — (10) Une bouteille d'anti-obésitas (Don de M^r Beckers conseiller à la Cour). — (11) Un prie-Dieu (Don de M^r Dupont, représentant). — (12) Un groupe d'amours (Don de M^r le cure Rubens). — (13) Une liste de souscription pour les inondés belges (Don de M^r Gillon, Consul d'Italie).